

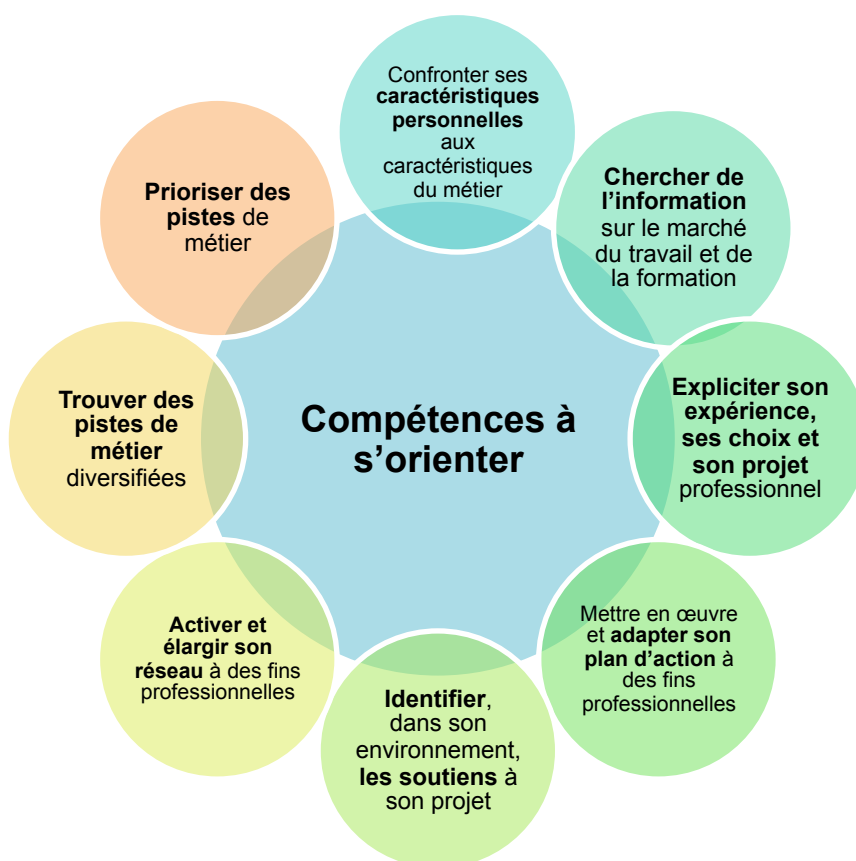
Quel que soit votre statut (étudiant, salarié, travailleur indépendant, demandeur d'emploi...), le Bilan de Compétences a pour vocation de conduire une réflexion active sur votre avenir professionnel.

Véritable outil de clarification et d'élaboration de projet professionnel, il vous permet :

- *d'obtenir les clefs pour être acteur de votre carrière,*
- *de réinventer votre vie professionnelle pour faire émerger votre vocation,*
 - *d'évoluer vers une carrière utile et ayant du sens*
 - *de trouver plaisir et sérénité au travail*
 - *de développer votre confiance pour aller de l'avant*
- *d'être accompagné par un consultant unique et dédié, en toute confidentialité et neutralité*

Objectifs de formation :

- Analyser ses compétences personnelles et professionnelles, ses aptitudes et ses motivations ;
- Élaborer un ou des projets professionnels personnalisés définissant des stratégies d'action et des axes de progrès, que ces projets présentent ou non une dimension formation
- Utiliser ses atouts comme un instrument de négociation pour un emploi, une formation ou une évolution de carrière
- Développer ses compétences à s'orienter



Programme de formation :

Phase préliminaire (1 séance)

- Analyse Partagée de la Situation (professionnelle et personnelle), et de la demande
- Définition conjointe des objectifs
- Co-construction du programme et du planning en fonction des objectifs et des disponibilités du bénéficiaire
- Présentation des méthodes et des outils mis en œuvre, remise des supports
- Confirmation de l'engagement dans la démarche et signature de la convention

Phase d'investigation

- Échange autour du parcours de vie : professionnel et extraprofessionnel
- Recueil et échange autour des premières hypothèses de projets professionnels et des démarches effectuées
- Investigations sur la personnalité, les aptitudes, les motivations, les valeurs, les intérêts, les aspirations
- Identification des compétences : savoirs, savoir-faire et savoir être
- Exploration, découverte des métiers, étude des perspectives d'emploi et des conditions de travail
- Enquêtes sur le terrain
- Recueil des éléments de l'expérience transférables aux nouvelles situations professionnelles envisagées
- Définition et construction du projet professionnel et des projets alternatifs
- Documents de restitution intermédiaires

Phase de conclusion

- Mise en évidence des facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation du (des) projet(s)
- Établissement d'un plan d'actions
- Remise d'un document de synthèse

Entretien de suivi (dans les 6 mois)

- Point sur l'avancement du projet, les démarches, les difficultés rencontrées

Tarifs, durée et modalités d'accès :

Nous proposons 2 formules qui seront mobilisées en fonction du diagnostic réalisé en phase préliminaire (entre 16 et 21h sur une période de 3 à 4 mois environ)

Nos tarifs varient en fonction de la durée de la prestation

- bilan de compétences en 21h (14h en présentiel et/ou visio conférence ; 7h de travail individuel) : 1650€ TTC

- bilan de compétences en 16h (11h en présentiel et/ou visio conférence; 5h de travail individuel): 1290€ TTC

Le coût de votre bilan peut être pris en charge :

- en utilisant votre Compte Personnel de Formation – lien à venir
- par Pôle emploi
- par votre entreprise



FICHE PROGRAMME BILAN DE COMPÉTENCES

RÉF. DOCUMENT : BC1

VERSION :
V1 Avril 2022

Moyens techniques, outils et méthodes mobilisés :

- > Accès à un padlet (supports, tests, centre de ressources...)
- > Pour le distanciel : Skype, Zoom, Teams, WhatsApp, FaceTime
- > Différents tests : motivations, valeurs, drivers, inventaire d'intérêts professionnels ...
- > Documentation sur les métiers et les formations
- > Ordinateur, Internet sont en accès dans nos bureaux

En face à face et/ou à distance, des méthodes d'accompagnement diversifiées sont proposées aux bénéficiaires. Elles s'appuient sur des outils digitalisés d'aide au choix d'orientation professionnelle.

Le bénéficiaire travaillera sur ses compétences, talents, motivations, valeurs et intérêts.

Il construira et validera son projet professionnel en collaboration avec le(la) consultant(e), via des recherches personnalisées et des enquêtes terrain.

En fin de bilan, une synthèse co-construite et confidentielle est remise au bénéficiaire.

Les résultats du bilan sont la seule propriété du bénéficiaire. Ils ne peuvent être communiqués à un tiers qu'avec son accord.

Votre consultant est à votre écoute, respecte le cadre de la confidentialité, votre consentement et a une posture de neutralité.

Intervenants : Sylvie LEBON

Public : tout public

Pré requis : aucun

PSH : Cette formation est accessible aux Personnes en Situation de Handicap, nous contacter pour adaptation de la prestation

Modalités d'évaluation : grille d'analyse de la demande, bilans de fin de séances, questionnaire de satisfaction à l'issue de la prestation et à 6 mois après la fin de la prestation

Délais d'accès : prestation pouvant être mobilisée dans un délai de 15 jours à partir de la date de notification de prise en charge

Les chiffres clés au 01/04/22 :

En cours de publication car nouvelle prestation

Nombre de bénéficiaires ayant débuté un bilan de compétences :

Nombre de bénéficiaires ayant terminé un bilan de compétences :

Nombre d'abandons :

Taux de réalisation des bilans de compétences :

Taux de réalisation du suivi à 6 mois :

- proposés :

- réalisés :

Taux d'atteinte des objectifs du bilan de compétences :

Taux de satisfaction globale:

Taux de satisfaction publié sur moncompteformation :

Nous contacter :

SYLLAB' RÉUNION
316 rue St-Louis
97460 Saint-Paul
contact@syllab.re
0692697706